## LES LANGUES OFFICIELLES

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN ONTARIO

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Compte tenu du vif désir continuellement exprimé par les parents anglophones de l'Ontario de faire apprendre le français à leurs enfants, et compte tenu de rapports émanant de cette province selon lesquels l'enseignement du français dans les écoles publiques de l'Ontario est loin de répondre aux espérances des parents en dépit du fait qu'entre 1971 et 1977 le gouvernement fédéral ait versé au gouvernement de l'Ontario 32.5 millions de dollars pour faire donner des cours de français aux élèves des classes 1 à 13, le secrétaire d'État pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures il entend adopter pour veiller à ce que le gouvernement ontarien fasse au moins ce que l'on attend depuis longtemps qu'il fasse à savoir qu'il dispense aux enfants de cette province des cours de français dont la qualité répondra aux désirs de leurs parents?

Des voix: Bravo!

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, ainsi que le député l'a indiqué, nous avons fourni une aide financière non seulement à l'Ontario mais à toutes les provinces pour faciliter le développement de l'enseignement de la langue seconde ainsi que pour développer l'instruction donnée dans la langue de la minorité au sein de leurs réseaux scolaires. J'ai réexaminé ces arrangements et négocié avec les provinces au cours de l'année écoulée pour m'assurer que ces ressources financières seront utilisées plus efficacement afin d'atteindre les objectifs que nous poursuivons dans le cadre de la promotion des cours de langue seconde et de l'instruction donnée dans la langue de la minorité. J'espère pouvoir reprendre sous peu ces discussions avec les provinces et qu'un nouvel accord pourra être conclu avant le printemps 1979.

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE DE DÉCLARATION AU SUJET DU RÈGLEMENT EN RHODÉSIE

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que les factions terroristes en Rhodésie ont déclaré, à la suite du règlement intervenu, qu'elles ne voulaient pas d'un régime multiracial en Rhodésie, le ministre est-il disposé à modifier la position qu'il a maintenue jusqu'à présent et à se déclarer favorable à ceux qui ont négocié le règlement?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, pour l'instant, je ne saurais ajouter quoi que ce soit à ce que j'ai déjà dit, au moins tant que je n'aurais pas reçu de compte rendu, que j'attends demain ou après-demain, de la réunion tenue cette semaine et à laquelle participaient entre autres le ministre des Affaires extérieures du Royaume-Uni, M. Owen, et le secrétaire d'État, M. Vance. Jusqu'à présent, nous avons dû nous contenter de dépêches seulement. J'aimerais pouvoir m'appuyer sur un compte rendu officiel.

## Questions orales

- M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, d'après les commentaires du ministre, je conclus que le Canada n'a aucun rôle à jouer dans cette affaire, si ce n'est de s'aligner sur les autres. Le ministre songe-t-il à retirer tout appui financier, appui assuré par des fonds publics canadiens, aux groupes qui encouragent les activités terroristes en Afrique même, ou par l'intermédiaire de Cuba?
- M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, quant à l'hypothèse qui précédait la question, on ne saurait dire que nous nous contentions de jouer un rôle attentiste ou de second plan. Je ne pense pas qu'on puisse nous reprocher d'avoir cherché à obtenir de M. Owen et de M. Vance un rapport circonstancié des événements.

Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, si je l'ai bien comprise, je crois que le député a utilisé le mot «groupes» en parlant des contributions canadiennes. Je pense avoir déclaré à la Chambre la semaine dernière que le Canada ne verse pas de contributions et se contente essentiellement de mesures humanitaires destinées à soulager les réfugiés. Si le député veut vraiment que nous retirions aux milliers de jeunes réfugiés, par exemple, l'aide que nous leur fournissons en fait d'alimentation, d'éducation, etc...

Des voix: Oh, oh!

M. Jamieson: Je dis: si c'est ce qu'il demande, mais parce qu'il a rejeté...

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Vous déformez ma question.

M. Jamieson: Peut-être devrais-je alors laisser le député, avec votre permission, Votre Honneur, poser une supplémentaire pour que je la comprenne mieux. Je ne veux nullement déformer la question du député.

M. Clark: Tous les autres l'ont très bien comprise.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'aimerais poser une dernière question supplémentaire. Il est bien évident que le ministre déforme la question que je lui ai posée.

Des voix: Oh, oh!

M. Jamieson: Posez-la.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, le ministre est-il disposé à appuyer le régime de Cuba qui, grâce à l'aide qu'il reçoit du Canada, aide les forces pronant la terreur, le meurtre et l'enlèvement en Afrique?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, sans essayer le moindrement d'argumenter, je crois que nous constaterons dans le compte rendu que cette question est bien différente de celle que le député a posée plutôt. Il a bien parlé de Cuba la deuxième fois, ce qu'il n'avait pas fait la première fois.

Une voix: Oui, il l'avait fait.

M. Jamieson: Alors je suis vraiment désolé. Je n'avais pas compris. Pour ce qui est de la réponse, j'ai indiqué au député à la Chambre ou au comité l'autre jour que nous n'avions pas de programme permanent d'aide étrangère de quelque nature que ce soit pour Cuba, qu'il y avait certains programmes que nous étions en train de terminer ou d'abandonner graduellement et que nous n'avions pas pris de nouvelles initiatives.